

Bulletin Azimut

Le bulletin des membres de l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage

Avril 2023



À lire en page 3

Enquête publique sur l'affaire Carpentier
Les travaux sont suspendus

MOT DU PRÉSIDENT



Guy Lapointe

Bonjour à tous,

C'est encore une fois une fin d'hiver et un début de printemps fort occupés au point de vue de formation et au niveau de l'administration de l'Association. Nous multiplions nos efforts dans le but de promouvoir votre travail.

Après plusieurs semaines de préparation, Marie Cauchon, coordonnatrice du district de la Capitale-Nationale et moi-même avons finalement témoigné à l'enquête publique entourant le décès de Norah et Romy Carpentier. Notre témoignage a permis au coroner Luc Malouin d'obtenir une perception différente du rôle des bénévoles en recherche et sauvetage tel qu'elle avait été véhiculée par certains témoins précédents. Malheureusement, en raison d'une objection d'une des parties impliquées, la commission a dû suspendre ses travaux lorsque le coroner a imposé aux différentes parties de lui émettre des recommandations avant le 21 avril.

Dans un autre ordre d'idée, merci à Catherine Dumouchel pour l'excellente formation. Vingt nouveaux chefs d'équipes ont été formés en mars dernier en prévision de la saison opérationnelle.

Je suis particulièrement reconnaissant de la confiance des services de police et incendies de la Ville de Montréal envers le travail de nos équipes canines qui ont permis la découverte des corps de trois victimes ensevelies sous les décombres d'un bâtiment qui avait été la proie des flammes une semaine auparavant. Les autorités ont su reconnaître l'importance de notre travail. La participation de l'AQBRS a été largement médiatisée. D'autres partenariats sont à envisager. L'annonce sera faite bientôt.

Je suis extrêmement fier du travail accompli. La table est maintenant mise pour notre implication dans le programme de recherche et sauvetage en milieu urbain.

Avril marque le lancement du processus d'élection à certains postes du conseil d'administration de l'Association. Les postes de vice-président et trois postes d'administrateurs seront soumis à l'élection lors de l'assemblée générale du 4 mai prochain.

Nous avons récemment reçu de bonnes nouvelles relativement au renouvellement de notre entente avec le ministère de la Sécurité publique qui sera bonifiée. Nous vous en parlerons lors de l'AGA.

Je tiens également à féliciter les membres du groupe Sauvetage Bénévole Outaouais – Ottawa Volunteer Search and Rescue pour leur implication lors de la tempête de verglas qui a récemment touché la région de Gatineau et récemment la crue des eaux qui touche à nouveau cette ville.

Merci encore pour votre confiance!

Guy Lapointe, président

Début et suspension des audiences publiques du Coroner dans « Le dossier Carpentier »

Par François Arsenault, AQBRS

Le 13 février dernier, les auditions du Bureau du Coroner dans l'enquête publique portant sur le décès de Martin Carpentier et de ses deux filles débutaient. Une cinquantaine de témoins ont été entendus jusqu'à maintenant par le Coroner en chef adjoint Luc Malouin. Selon le bureau du Coroner « cette enquête vise à faire la lumière sur les causes et les circonstances des décès de Norah, Romy et M. Martin Carpentier survenus en juillet 2020, ainsi qu'à formuler, s'il y a lieu, des recommandations pour assurer une meilleure protection de la vie humaine. »



Rappelons que l'AQBRS avait plusieurs membres présents pendant une partie de cette recherche pour tenter de retrouver les jeunes filles et leur père. En effet, des membres de recherche et Sauvetage Québec Métro (RSQM) ont été mobilisés pendant deux jours à cette occasion.

Parmi tous les témoins entendus, Guy Lapointe a témoigné le 13 mars en tant que président de l'AQBRS pour notamment expliquer au Coroner comment les membres de l'Association sont mobilisés, quel soutien aux opérations policières de recherche peut apporter l'AQBRS et discuter de l'usage des équipes cynophiles. Marie Cauchon, coordonnatrice de la région de Québec/Chaudière-Appalaches pour l'AQBRS et cheffe des opérations de RSQM, a témoigné sur la mobilisation, l'apport et l'expertise de ce groupe lors de cette recherche. Guy Lapointe et Marie Cauchon ont aussi éclairé le Coroner sur le processus d'accréditation des membres, la formation des recrues et la formation continue théorique et pratique que ceux-ci et les membres suivent.

Les auditions ont été abruptement suspendues le 21 mars par le Coroner au début de l'audition d'Alain Croteau, ex coordonnateur de recherche terrestre pour la SQ, maintenant à la retraite et membre de l'Association. Cette suspension surprise est survenue lorsque, contrairement à la plupart des autres avocats présents, le procureur des officiers de la SQ a remis en cause le statut de celui-ci comme témoin expert pour le Bureau du Coroner. Le Coroner a donné 30 jours aux parties impliquées pour lui soumettre leurs représentations écrites sur cette question. Le Coroner a indiqué qu'il rendra par la suite sa décision sur ce point de droit dans un délai additionnel de 30 jours maximum. Bref, l'enquête est sur pause jusqu'au mois de mai.

Avec près de 50 témoins qui ont défilé jusqu'à maintenant devant le Coroner, de nombreux éléments ont été discutés dans le cadre de cette enquête. Quelques-uns de ceux-ci sont susceptibles d'avoir un impact sur les activités futures de l'AQBRS lorsque le

Coroner déposera éventuellement son rapport et ses recommandations. Les éléments suivants seront notamment à surveiller pour l'AQBRS:

- Le délai de mobilisation des équipes de recherche : plusieurs témoins ont fait état du délai entre l'accident de voiture de Martin Carpentier et le déclenchement de la recherche dans la forêt avoisinante.
- Le manque de chercheurs de la SQ dans les premiers jours de la recherche : les nombreux témoins policiers ont indiqué qu'il manquait de chercheurs et qu'une restructuration majeure des équipes dédiées aux recherches en 2019 a mené à une perte de l'expertise humaine au sein du corps policier. La décision de dégarnir les trois équipes dédiées aux recherches terrestres (Québec, Mascouche et St-Hubert) lors de cette restructuration et de confier à certains patrouilleurs dans les postes régionaux la responsabilité de fournir des chercheurs venant compléter ces trois équipes spécialisées s'est avérée un échec. Ces patrouilleurs n'avaient pas ou peu d'expérience en recherche et manquaient de formation. Les équipes dégarnies en raison de cette restructuration, les vacances estivales et les congés de maladie ont empiré la situation.
- Le défaut de faire appel à d'autres chercheurs spécialisés comme ceux de l'AQBRS et les autres services spécialisés : une demande d'aide provenant du Service de police de la Ville de Québec (qui dispose d'une équipe de recherche) n'a pas eu de suite. Il a aussi été demandé à l'AQBRS de limiter à quatre ses chercheurs pour la première journée. En ce qui concerne le deuxième jour, le nombre de chercheurs de l'AQBRS est passé à seulement huit alors qu'il y avait au moins l'équivalent deux autres lignes de recherche de disponibles provenant des régions limitrophes de Québec.
- Le cafouillage dans les communications au sein de la SQ : de nombreux policiers impliqués dans la recherche ont admis au Coroner avoir appris trop tard et même lors de son enquête l'existence de plusieurs faits cruciaux qui auraient potentiellement modifiés leurs décisions. Le fait que Martin Carpentier avait des idées noires et craignait de perdre la garde de ses enfants est un exemple parmi d'autres.
- La possibilité de tenir des lignes de marche mixtes police-AQBRS dans certaines situations : la confusion sur le degré de dangerosité de Martin Carpentier pour les chercheurs dans les premiers jours a amené la SQ à prendre plusieurs décisions contradictoires.

L'AQBRS et ses équipes de bénévoles spécialisés sortent jusqu'à maintenant la tête haute dans cette enquête puisque personne n'a remis en question la qualité du travail effectué par ses membres. En attendant les suites, l'AQBRS travaille sans relâche à tenter de sauver des vies et collaborer avec l'ensemble des corps policiers du Québec. L'AQBRS vous informera de la suite de ce dossier et limite ses commentaires pour ne pas nuire à l'enquête en cours.

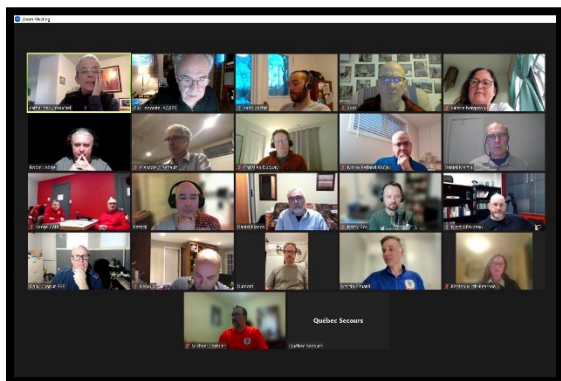


Les travaux reprendront le 8 mai.

L'AQBRS compte une vingtaine de nouveaux chefs d'équipe!

Par François Arsenault, AQBRS

Au terme d'une formation qui s'est tenue les 15, 18 et 19 mars dernier, 20 nouveaux chefs d'équipe ont été certifiés par l'AQBRS. Ces derniers proviennent d'une dizaine de groupes membres à travers le Québec. Les chefs d'équipe en herbe ont reçu une formation d'une dizaine d'heures par Catherine Dumouchel, responsable de la formation et membre du conseil d'administration de l'AQBRS.



La formation a notamment porté sur la structure de la recherche et sauvetage au Canada, les rôles et responsabilités des chefs d'équipe, les enjeux juridiques, le leadership et la gestion d'une équipe. Les aspects techniques propres à divers types de recherche ont aussi été abordés comme les transports, les communications, le comportement des personnes disparues, les méthodes de recherche et les ressources spécialisées. Catherine Dumouchel a su garder l'intérêt du groupe grâce à de nombreuses mises

en situation et des séances interactives où les participants devaient analyser et proposer des solutions lors de diverses mises en situation. Les membres du groupe étaient par ailleurs très actifs lors de nombreux échanges entre eux où plusieurs points de vue se sont exprimés.

Par ailleurs, les membres des districts voisins ont pu apprendre à se connaître, ce qui facilitera les opérations lorsqu'un district viendra en support à un autre lors d'une opération. Nul doute que l'AQBRS sera encore plus forte avec l'arrivée de ces nouveaux chefs d'équipe fraîchement diplômés!

Les équipes canines s'illustrent

Suite au violent incendie qui a fait sept victimes dans le Vieux-Port de Montréal, près d'une semaine s'est passée avant que le téléphone sonne. Pourtant, il était plus que probable que les équipes canines du programme de Recherche et sauvetage en milieu urbain puissent aider à localiser les trois victimes qui manquaient toujours. La fragilité de la structure empêchait les intervenants de pénétrer à l'intérieur du bâtiment. C'est finalement samedi, le 25 mars que le SPVM demandait notre assistance.

Afin d'être en mesure de corroborer les indications d'un chien spécialisé en recherche de restes humains, une seconde équipe est généralement mise à contribution. C'est pourquoi l'équipe de Shelley Harris et Reecon, membre du groupe SBO-OVSAR est venue prêter main forte à celle de Guy Lapointe et Kid.



La scène était particulièrement complexe. Les planchers de trois étages se retrouvaient au premier étage et au sous-sol. La pile de débris et de suie était impressionnante. Si les chiens n'arrivaient pas à trouver, il aurait fallu quelques semaines de travail minutieux. Le défi était énorme.

La sécurité des intervenants était un enjeu important. Aucune porte donnant accès au bâtiment n'avait été sécurisée. Nous n'avions donc pas d'autres choix que de pénétrer par le toit et de demeurer attachés à la nacelle qui nous déposait sur le site de recherches. Les grutiers ont effectué un travail incroyable.

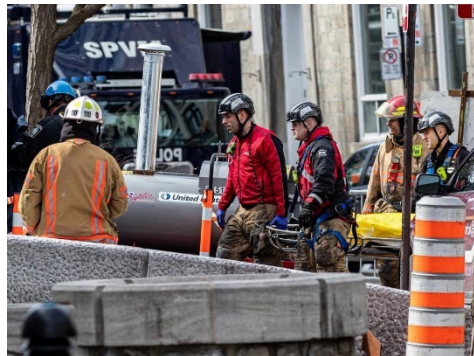
Le port du masque était obligatoire, ce qui a grandement compliqué la communication avec les chiens.

Une première vérification nous a permis de constater l'ampleur du travail. Cependant, dès le premier contact de la nacelle avec le sol, un de nos chiens donnait une première indication et une seconde à quelques mètres de celle-ci.

Afin de ne pas biaiser l'interprétation du second maître-chien, ces informations ne lui ont pas été transmises. Dès son intégration, le second chien donnait les mêmes indications. Au premier site, un corps est rapidement retrouvé par les pompiers sous près d'un mètre de débris. Au second site, les chiens maintenaient un intérêt sur ce qui semblait être des fluides corporels. Aucune victime n'a été retrouvée à cet endroit.

Le 26 mars, en fin de journée, les pompiers suggéraient l'exploration d'un endroit où personne n'aurait cru retrouver une victime. Une première équipe canine y était envoyée. Aussitôt descendu de la nacelle, le chien donnait une indication claire. Étant donné la nuit qui approchait, l'indication n'a pas été vérifiée par la seconde équipe.

Le lendemain, les pompiers scrutaient ce secteur. Un premier corps était retrouvé, puis un second. Ils étaient les sixième et septième victimes de ce drame.



À chaque entrée et sortie de nos chiens, les membres des familles présents depuis plus d'une semaine espéraient enfin obtenir une réponse à cette longue semaine d'angoisse.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal et le Service des Incendies.

Merci de votre confiance!

Le SIUCQ de Drummondville, un service à la carte

Par Serge Côté, SIUCQ de Drummondville

La session du jeudi 13 avril fut très productive. Nous avons comme objectif de nous familiariser avec la cartographie et la boussole. Les participants ont été des étudiants exemplaires ! Tout le sérieux que l'exercice exigeait y était.



Les recrues du SIUCQ Drummondville et Arthabaska/Victoriaville continuent leur démarche et je bénéficie de l'aide de mes collègues chercheurs.

Prochain chapitre... l'utilisation du GPS qui devrait être offert au Quartier Général du SIUCQ de Victoriaville. Le tout est prévu pour le jeudi, 27 avril prochain à 19 heures.

Nous avons la chance d'avoir dix GPS fournis par l'AQBRS pour cette formation !

Assemblée générale annuelle et élections 2023

Le jeudi 4 mai à 19h00, l'AQBRS tiendra son assemblée générale annuelle en visioconférence.

Nous profiterons de l'occasion pour procéder à l'élection à trois postes au conseil d'administration, soit celui de vice-président et trois postes de conseillers. Nous tenons à remercier Alain Richard et Sonya Fitzpatrick pour leur implication des trois dernières années au sein du CA. Ils ont choisi de ne pas renouveler leur mandat.

Merci également à celles et ceux qui ont manifesté le désir de poursuivre leur travail.

Une proposition de changement aux statuts et règlements sera faite afin de modifier le rôle de responsable de la formation à celui de conseiller.

Les responsables des groupes ont tous reçu les documents relatifs aux élections. Si vous êtes intéressés à siéger au sein du conseil d'administration de l'AQBRS, vous pouvez vous renseigner auprès d'eux.

Équipes canines – Une norme nationale s'impose

Par Guy Lapointe, vice-président de l'ACVRS

À l'échelle nationale, la certification des équipes canines demeure toujours un enjeu. À maintes reprises, ce problème a été soulevé lors des rencontres du conseil d'administration de l'Association Canadienne des Volontaires en Recherche et Sauvetage (ACVRS).

À l'automne 2022, j'ai finalement pris la décision d'amorcer une réflexion sur la possibilité d'entrevoir la création d'une norme nationale. Je suis toujours désolé de voir des équipes canines canadiennes obtenir une certification aux États-Unis alors qu'ici, nous avons l'expertise nécessaire. La proposition a été acceptée par le conseil d'administration de l'ACVRS en mars dernier. Cependant, nous n'avons pas attendu l'approbation du CA pour nous mettre au travail.



En décembre 2022, j'ai lu et revu 28 normes canines existantes, qu'elles soient locales, provinciales, nationales ou internationales. Ceci m'a mené à la rédaction d'un document de 110 pages qui est à la base de discussions. Suite à une première rencontre informelle tenue en novembre dernier, un comité national a été mis sur pied en décembre. Des représentants de chaque province et territoire canadien siègent sur ce comité.

À ce jour, le comité s'est réuni à six reprises. Les discussions ont d'abord été concentrées sur les aspects obligatoires comme l'agilité, l'obéissance, l'agressivité et la tenue du registre d'entraînement.

Nous amorcerons bientôt les discussions sur les différentes disciplines comme le pistage, le flair (air scenting), la recherche de restes humains, la recherche de victimes de noyade et la recherche en avalanche. À noter que la norme ne touchera pas la recherche en décombres car la plupart des équipes canines impliquées dans les six Task Force nationaux ne sont pas toutes bénévoles. Cet aspect sera inclus dans le profil de recherche de restes humains car il n'implique pas obligatoirement la mobilisation des équipes du programme RSMUEL.

Depuis le début des travaux du comité, la Division E de la GRC en Colombie-Britannique a décidé de ne plus imposer le pistage aux équipes canines bénévoles car elle considère que cette exigence prive les personnes disparues d'un service essentiel. De plus, la GRC a présenté sa nouvelle norme canine à l'échelle nationale.

Afin de pouvoir faire accepter une norme nationale, le comité doit tenter de s'approcher le plus près possible de la norme de la Gendarmerie royale du Canada et des autres services de police. Ceci nous forcera fort probablement à revoir la norme de l'AQBRS. Le défi majeur est de respecter la volonté des différentes autorités ayant juridiction (services de police). Cependant, la norme nationale est écrite en fonction de cette réalité. Elle laisse aux organisations provinciales, la latitude nécessaire.

Je suis très heureux de constater toute l'énergie qui est mise par les participants au comité et tout le consensus qui demeure notre priorité.

En attendant l'annonce du prochain programme de Fonds des Nouvelles Initiatives en recherche et sauvetage, nous réfléchissons à la possibilité d'établir une norme CSA comme nous l'avons fait pour les chercheurs au sol.

Les travaux du comité se déroulent en anglais. Dès qu'ils seront terminés, nous serons en mesure de les traduire en français et de vous les présenter.

Programme de reconnaissance Héritage

Depuis quelques années, l'Association Canadienne des Volontaires en Recherche et Sauvetage (ACVRS) a amorcé l'élaboration d'un programme de certification nationale qui ne va aucunement à l'encontre des ententes provinciales. Ceci permettra aux bénévoles canadiens d'être déployés dans d'autres provinces sans devoir y être accrédités.

Dans le cadre de ce programme, les bénévoles possédant plus de dix ans d'expérience n'auront pas à compléter un examen. Leurs années de services seront reconnues dans le cadre du programme de reconnaissance Héritage. Ils auront jusqu'en 2024 pour soumettre leur nom.

À ce jour, l'AQBRs n'est pas satisfaite de la production des documents en français. C'est pourquoi nous n'avons pas encore amorcé les travaux. D'énormes efforts sont faits afin de pouvoir vous faire profiter de ce programme. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Le bulletin Azimut est publié de façon périodique par l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage. Il est destiné à faire connaître les différentes activités organisées par ses groupes membres.

N'hésitez-pas à nous faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

aqbrs1@gmail.com